

Séance ordinaire du 22 juin 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-deuxième jour du mois de juin deux mille vingt à dix-huit heures cinq, par visioconférence et à la salle du conseil située au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu et Fleur Paradis formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Steve Dorval et Michel Turner.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-04-47

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 juin 2020, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Approvisionnement

Occupation du domaine public pour la saison estivale 2020
Document d'aide à la décision APP-GI-2020-036 »

« Développement économique et promotion

Adoption du Rapport annuel d'activités du *Fonds de développement des territoires* et priorités d'intervention
Document d'aide à la décision DEV-2020-070 »

« Comité exécutif

Demande d'entraide et d'assistance en matière de sécurité incendie à la Municipalité de Rivière-Ouelle »

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-48

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Le maire mentionne que des questions peuvent être soumises par les citoyennes et citoyens via *Une journée dans la vie des citoyens*, qui se retrouve sur le site Internet de la Ville.

CV-2020-04-49

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 8 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-50

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 2, 8, 9 et 10 juin 2020

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 2, 8, 9 et 10 juin 2020 est déposé.

CV-2020-04-51

Condoléances au membre du conseil de la Ville Steve Dorval et aux membres de la famille de monsieur Léopold Dorval et de madame Victoire Maheu

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville au membre du conseil de la Ville Steve Dorval et aux membres de la famille de monsieur Léopold Dorval et de madame Victoire Maheu.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-52

Demande aux chefs de partis politiques fédéraux et aux députés fédéraux de mieux encadrer les permis d'exploitation des petits aérodromes privés

ATTENDU que depuis 2012, la Ville et les résidentes et résidents du secteur Pintendre mènent une lutte pour faire cesser les activités de parachutisme à l'aérodrome du secteur Pintendre, considérées comme une nuisance pour le voisinage;

ATTENDU que la Ville a reçu de nombreuses plaintes à ce sujet au cours des dernières années concernant les désagréments occasionnés par les activités de

parachutisme;

ATTENDU que le nombre élevé de décollages et d’atterrissages ainsi que le bruit généré par les opérations de l’aérodrome du secteur Pintendre provoquent l’irritation de nombreux propriétaires avoisinants;

ATTENDU que la Ville ne s’est jamais opposée à la présence d’un aérodrome dans le secteur de Pintendre, mais plutôt aux activités accessoires telles que le parachutisme;

ATTENDU que la Ville suit de près ce dossier depuis ses débuts et comprend les désagréments vécus par les citoyennes et citoyens du secteur de Pintendre et qu’elle a toujours travaillé à défendre l’intérêt collectif de la communauté, notamment :

- en adressant plusieurs constats d’infraction à l’aérodrome du secteur Pintendre pour un non-respect de la réglementation municipale;
- en défendant le dossier à la Cour municipale, à la Cour supérieure, à la Cour d’appel et à la Cour suprême du Canada, de même que devant la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU que la Cour suprême du Canada a confirmé que la gestion des activités de parachutisme relève de la compétence exclusive du gouvernement fédéral;

ATTENDU que lors de la dernière campagne électorale fédérale, la Ville a formulé des demandes précises aux partis politiques;

ATTENDU que tous les candidates et candidats se sont montrés intéressés à assurer un suivi de ce dossier auprès du gouvernement fédéral;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé à l’unanimité

De rappeler et de demander aux chefs de partis politiques fédéraux et aux députés fédéraux de mieux encadrer les permis d’exploitation des petits aérodromes privés afin de tenir compte de l’acceptabilité sociale des populations concernées, particulièrement lorsqu’il y a un changement d’usage en prévoyant, avant de délivrer un permis à un aérodrome privé :

- la mise en place des mécanismes de consultation permettant de prendre en compte les préoccupations locales (par exemple, le gouvernement fédéral a déjà instauré une telle démarche dans le dossier des tours de télécommunication);
- un encadrement pour l’émission des permis aux petits aérodromes privés afin qu’ils soient limités à des usages spécifiques tenant compte des milieux urbanisés.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-04-53

Besoin de main-d'œuvre à la Direction générale adjointe - services administratifs

[Document d'aide à la décision GCH-2020-059](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction générale adjointe – services administratifs, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-059.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-54

Adhésion au *Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales* et entente à intervenir avec Réseau environnement

[Document d'aide à la décision ENV-2020-015-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adhérer au *Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales* pour une durée d'un an, de conclure l'entente à intervenir avec Réseau environnement, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2020-015-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-55

Financement de la dépense relative à la gestion des opérations par système de positionnement mondial par satellite (GPS) et à la réfection et ajout de glissières de sécurité

[Document d'aide à la décision INF-TP-2020-002](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

Pour financer la dépense relative à la gestion des opérations par système de positionnement mondial par satellite (GPS) et à la réfection et ajout de glissières de sécurité, d'affecter un montant de 189 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-56

Adoption du plan d'action de la politique de développement social et communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-009](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter le plan d'action de la politique de développement social et communautaire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-009.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-57

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-013](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-013, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-58

Tarification et modalités de paiement du camp jour pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision DVC-2020-004](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'approuver la tarification et les modalités de paiement du camp jour pour l'année 2020, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision DVC-2020-004.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-59

Ouverture des bibliothèques dans le contexte de pandémie et suspension de frais de réservation

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-004](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De permettre l'ouverture des trois bibliothèques ressources, soit la

bibliothèque Pierre-Georges-Roy (secteur Lévis), la bibliothèque Francine-McKenzie (secteur Saint-Jean-Chrysostome) et la bibliothèque Anne-Marie-Filteau (secteur Saint-Nicolas), selon l'horaire habituel du mardi au samedi à compter du 25 juin 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

De suspendre les frais pour les réservations non honorées pendant la période de services restreints.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-60

Crédits additionnels pour une aide financière au Comptoir le grenier

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-006](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'accorder les crédits additionnels au montant de 5 485 \$ au poste indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-006, afin d'accorder une aide financière au Comptoir le grenier, au montant correspondant au coût du permis de construction et du certificat d'autorisation demandés par cet organisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-61

Aide financière à la Maison de la famille Rive-Sud

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-012](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'accorder une aide financière non-récurrente de 10 000 \$ à la Maison de la famille Rive-Sud, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour les soutenir dans leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-62

Aide financière au Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-013](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'accorder une aide financière non-récurrente de 16 770 \$ au Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour les soutenir dans leur offre de services essentiels*

directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-63

Désignation d'une représentante de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés et employées de l'ex-Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision DSA-2020-023](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

De renouveler, pour un mandat de trois ans, la désignation de madame Nathalie Labrecque à titre de représentante de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés et employées de l'ex-Ville de Lévis (21 190).

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-64

Dépôt d'une demande au *Programme d'aide financière 2020 aux circuits agrotouristiques* de la Communauté métropolitaine de Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2020-076](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à déposer une demande au *Programme d'aide financière 2020 aux circuits agrotouristiques* de la Communauté métropolitaine de Québec et de désigner le directeur du Développement économique et de la promotion à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-65

Financement de la dépense relative à l'installation d'un télésiège quadruple fixe et des équipements périphériques au Centre de plein air de Lévis

[Document d'aide à la décision APP-2020-087](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De financer la dépense relative à l'installation d'un télésiège quadruple fixe et des équipements périphériques au Centre de plein air de Lévis au montant maximal de 537 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-66

Attribution du contrat pour le pompage, la déshydratation, le transport et la disposition des boues contenues dans les étangs aérés

[Document d'aide à la décision APP-2020-077](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour le pompage, la déshydratation, le transport et la disposition des boues contenues dans les étangs aérés (appel d'offres 2020-50-26), à Revolution environmental solutions LP (Terrapure), au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 913 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-67

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-42 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 (moyen additionnel pour soumettre des questions au conseil de la Ville, pouvoir d'autoriser le financement de dépenses à même certains fonds, d'accorder une compensation financière et d'autoriser le financement en conséquence pour la réalisation de projets d'immobilisation, d'accroître le pouvoir d'accorder une aide financière, d'établir et de tenir à jour le calendrier de conservation et le plan de classification des documents, de même que d'assumer la gestion des documents inactifs) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2020-025-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-42 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-025-R-1.

Ce règlement a pour objet de prévoir un moyen additionnel pour soumettre des questions au conseil de la Ville et de déléguer au comité exécutif le pouvoir d'autoriser le financement de dépenses à même certains fonds, d'accorder une compensation financière et d'autoriser le financement en conséquence pour la réalisation de projets d'immobilisation, d'accroître le pouvoir d'accorder une aide financière, d'établir et de tenir à jour le calendrier de conservation et le plan de classification des documents, de même que d'assumer la gestion des documents inactifs.

CV-2020-04-68

Adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout dans la zone I1543 de l'usage gestion des matériaux excavés inclus dans la classe d'usages P405, avenue de la Rotonde, Parc industriel Charny), rapport sur la consultation écrite et maintien du processus décisionnel et de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-033](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*.

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-02-26.

De décréter que le processus décisionnel et la procédure référendaire, à l'égard de ce Second projet de règlement, sont maintenus conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*.

De décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-69

Adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0311 à même une partie de la zone M0315, chemin de l'Anse-Gingras, secteur Saint-Nicolas), rapport sur la consultation écrite et maintien du processus décisionnel et de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-075](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*.

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-27 modifiant le

Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-03-22.

De décréter que le processus décisionnel et la procédure référendaire, à l'égard de ce Second projet de règlement, sont maintenus conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*.

De décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-70

Adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage C310 dans la zone I1637, Parc industriel Saint-Jean-Chrysostome), rapport sur la consultation écrite et maintien du processus décisionnel et de la procédure référendaire
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-077](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Laflamme
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*.

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-02-27.

De décréter que le processus décisionnel et la procédure référendaire, à l'égard de ce Second projet de règlement, sont maintenus conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*.

De décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-71

Adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (écran tampon

dans la zone H1976 en bordure de l'autoroute Robert-Cliche, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), rapport sur la consultation écrite et maintien du processus décisionnel et de la procédure référendaire
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-078](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*.

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-02-72.

De décréter que le processus décisionnel et la procédure référendaire, à l'égard de ce projet de règlement sont maintenus, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*.

De décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-72

Adoption du Règlement RV-2020-20-39 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis
[Document d'aide à la décision GEN-2020-058](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-39 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a pour objet d'interdire en alternance le stationnement sur une partie du stationnement municipal, située du côté est de la rue Jacques-Jobin (secteur Lévis) sur le lot 2 432 637 du cadastre du Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2020-20-39 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-73

Adoption du Règlement RV-2020-20-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2020-058](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Duplessis et Thomas-Bertrand (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2020-20-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-74

Occupation du domaine public pour la saison estivale 2020

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-036](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'autoriser gratuitement, pour la saison estivale 2020, l'occupation d'une partie du domaine public de la Ville aux commerçantes et aux commerçants, aux bars et aux restaurants, pour l'installation ou l'élargissement de leurs terrasses sur le domaine public, dans le respect des règles de sécurité et de circulation, pour une certaine durée et moyennant le respect de certaines conditions, et d'établir que les demandes reçues sont traitées au cas par cas, par un comité spécial constitué ci-dessous, en faisant preuve d'une grande ouverture pour répondre aux besoins des commerçantes et des commerçants, des bars et des restaurants.

De constituer, pour l'année 2020, un comité spécial formé comme suit :

- d'un membre de la Direction du service de police;
- d'un membre de la Direction du service de la sécurité incendie;
- d'un membre de la Direction du génie et des biens immobiliers (division de la circulation);
- d'un membre de la Direction de l'urbanisme et du bureau de projets;
- d'un membre de la Direction de l'approvisionnement (division de la gestion immobilière).

De confier à ce comité spécial :

- le mandat d'analyser chacune des demandes d'autorisation d'occuper le domaine public;
- le pouvoir de déterminer les conditions qui doivent être remplies pour que l'occupation soit autorisée;

- d'accorder ou de refuser, aux motifs indiqués, au nom de la Ville, une telle autorisation et aux conditions qu'il détermine.

De décréter que chacune des autorisations de ce comité spécial doit faire l'objet de la conclusion d'un contrat de prêt à usage à intervenir avec la personne ayant reçu l'autorisation d'occuper gratuitement une partie du domaine public de la Ville et de désigner le directeur général, le directeur général adjoint – services administratifs et le directeur de l'Approvisionnement à titre de représentants de la Ville et de les autoriser en conséquence à signer un tel contrat au nom de la Ville, ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-75

Adoption du Rapport annuel d'activités du *Fonds de développement des territoires* et priorités d'intervention

[Document d'aide à la décision DEV-2020-070](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'adopter le Rapport annuel d'activités du *Fonds de développement des territoires*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-070.

De confirmer les priorités d'intervention suivantes :

1. Commercial;
2. Industriel;
3. Politique de soutien aux projets structurants :
 - 3.1. améliorent la qualité de vie et le bien-être de la population de Lévis;
 - 3.2. s'inscrivent et contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable de la Ville de Lévis adopté en juillet 2014, dont copie est disponible sur le site Internet de la Ville;
 - 3.3. contribuent à la revitalisation des quartiers historiques;
 - 3.4. favorisent et soutiennent le bénévolat;
 - 3.5. stimulent l'entrepreneuriat individuel et collectif;
 - 3.6. sont mis de l'avant par les entreprises de l'économie sociale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-76

Demande d'entraide et d'assistance en matière de sécurité incendie à la Municipalité de Rivière-Ouelle

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

De porter une entraide et une assistance en matière de sécurité incendie à la Municipalité de Rivière-Ouelle, dans le cadre de l'incendie de forêt qui sévit

sur son territoire et d'autoriser en conséquence le directeur du Service de la sécurité incendie, et, en son absence, le directeur adjoint de ce service, à prendre toute mesure raisonnable pour porter cette assistance, notamment en y affectant le personnel et les équipements requis de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-04-77

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2020-04-78

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 18 heures 36, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
